

ANALYSE DE PRESSE DE 14H00 04/04/2019

FRANCE

LE GROUPE PSA POURSUIT SES ESSAIS DE CONDUITE AUTONOME AU SEIN DU PROJET EUROPÉEN L3PILOT

Le Groupe PSA poursuit ses roulages en conduite autonome. Depuis début avril, les véhicules du constructeur équipés de fonctions de conduite autonome de niveau 3 [le conducteur n'est plus obligé de superviser la conduite en permanence mais il doit être en mesure de reprendre la main], circulent sur routes ouvertes en France dans le cadre du projet européen **L3Pilot**. Pendant toute la durée de ce projet, 6 à 8 véhicules du groupe réaliseront des roulages intensifs pour valider les fonctions autonomes sur voies à chaussées séparées.

La participation du Groupe PSA à ce projet renforce son expertise dans le développement du véhicule autonome en s'appuyant sur un écosystème mondial de partenaires, parmi lesquels des constructeurs européens, des centres de recherche et des autorités routières. Le constructeur partagera avec ses partenaires les retours d'expériences qui permettront d'adapter les systèmes et d'établir un code de bonnes pratiques.

Le Projet L3Pilot a pour objectif de tester et valider la conduite autonome comme un moyen de transport efficace et sécurisé. L'ensemble de ces tests seront réalisés sur routes ouvertes dans plusieurs pays d'Europe. Ils permettront d'évaluer les aspects techniques, les comportements de conduite, l'acceptation des utilisateurs, l'impact sur le trafic et la sécurité dans diverses conditions de conduite (urbain, routes et autoroutes). Ce projet européen, lancé en 2017 pour une durée de quatre ans, dispose d'une enveloppe globale de 68 millions d'euros, dont la moitié est financée par la Commission européenne.

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE GROUPE PSA (3/4/19)

Par [Alexandra Frutos](#)

UTILITÉ SOCIALE DES GARAGES SOLIDAIRES : LA FONDATION PSA ET L'AVISE PUBLIE UN OUTIL DE MESURE ET DE COMMUNICATION

Engagée dès sa création en 2011 auprès des garages solidaires, la **Fondation PSA** a mis en place

un programme annuel d'accompagnement collectif des garages solidaires. Celui-ci vise à construire et à diffuser des outils et méthodes fondés sur les bonnes pratiques des garages lauréats et enrichis par les conseils d'experts du Groupe PSA et du réseau de l'Avise (Agence d'ingénierie pour développer l'Economie Sociale et Solidaire). Après le guide méthodologique publié en 2018, la Fondation PSA a répondu à la demande des garages solidaires d'être accompagnés dans leur communication avec les acteurs de la mobilité de leur territoire. 21 garages solidaires épaulés par des experts ont co-construit ce nouvel outil de mesure et de communication.

Les représentants des garages solidaires ont choisi des critères et des indicateurs communs permettant d'évaluer l'utilité sociale de leurs garages. Cet outil est composé, d'une part d'une grille permettant aux garages de mesurer leur utilité sociale et, d'autre part, de supports de communication ciblés en fonction de leurs interlocuteurs : les prescripteurs, les collectivités, les bénéficiaires, les donateurs, les fournisseurs, le grand public, etc.

Les garages solidaires peuvent personnaliser cet outil, livré clé en main, et choisir de mettre en valeur les indicateurs les plus pertinents au regard de leur activité. Cet outil est disponible en téléchargement gratuit depuis le site de la Fondation PSA et depuis le site de l'Avise.

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE GROUPE PSA (3/4/19)

[Par Alexandra Frutos](#)

EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RENAULT

Le Conseil d'administration de Renault, réuni le 3 avril, a pris acte de la décision de Carlos Ghosn de démissionner de son mandat d'administrateur à la date de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018, prévue le 12 juin. M. Ghosn a également démissionné de son mandat de membre du directoire de Renault-Nissan BV le 28 février dernier. Le Conseil d'administration a par ailleurs décidé, sur recommandation du Comité des nominations et de la gouvernance, de proposer à l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin la nomination d'Annette Winkler en qualité d'administratrice indépendante, en remplacement de Cherie Blair, dont le mandat arrive à échéance.

Le Conseil d'administration a en outre constaté que le mandat de Philippe Lagayette, administrateur référent, arrivait à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 12 juin et qu'il ne pourrait pas être renouvelé en raison de l'atteinte de la limite d'âge prévue dans les statuts de la société. Le Conseil d'administration a néanmoins décidé de conserver un administrateur référent qui sera désigné par le Conseil le 12 juin. Il est également rappelé que l'assemblée générale serait appelée à ratifier les nominations de Thomas Courbe et de Jean-Dominique Senard, faites à titre provisoire respectivement le 5 octobre 2018 et le 24 janvier 2019.

En conséquence, à l'issue de l'assemblée générale du 12 juin, le Conseil d'administration sera composé de 18 membres, sous réserve de l'adoption des résolutions soumises à l'assemblée générale.

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE RENAULT (3/4/19)

[Par Alexandra Frutos](#)

L'ENTITÉ MERCEDES-BENZ TRUCKS FRANCE VOIT OFFICIELLEMENT LE JOUR

Entité dédiée à la distribution et à l'entretien des camions Mercedes-Benz, Unimog et Fuso en

France, Mercedes-Benz Trucks France vient officiellement de voir le jour. La création de cette nouvelle filiale s'inscrit dans le cadre de la stratégie de réorganisation mondiale de Daimler AG.

Dans le cadre de cette réorganisation, Jean-Marc Diss devient président de Mercedes-Benz Trucks France.

Source : JOURNALAUTO.COM (3/4/19)

Par Alexandra Frutos

LE SÉNAT ADOPTE LA LOI DES MOBILITÉS EN PREMIÈRE LECTURE

Le Sénat vient d'adopter la **loi d'orientation des mobilités** en première lecture. La navette parlementaire suit son cours et le texte sera présenté, puis discuté à l'Assemblée nationale pour une adoption définitive en juillet 2019. Cinq programmes d'investissement sont proposés dans le texte de loi : l'entretien et la modernisation des réseaux nationaux routiers, ferroviaires et fluviaux existant, la résorption de la saturation des grands nœuds ferroviaires, afin de doubler la part du transport ferroviaire dans les grands pôles urbains, le désenclavement routier des villes moyennes et des régions rurales prioritairement par des aménagements des itinéraires existant, le développement de l'usage des mobilités les moins polluantes et partagées au quotidien, et le soutien à une politique de transport ambitieuse.

A l'heure actuelle, le Sénat a décidé que la communauté de communes ou à défaut la région seraient désormais décisionnaires en matière de régulation de la mobilité (transport public, autopartage, transport de marchandise, service de vélos). Le gouvernement souhaitait que les entreprises aient la possibilité de verser un « forfait mobilités durables », sans charge, à leurs salariés qui se déplacent en covoiturage ou à vélo, à raison de 400 euros par an. Les sénateurs y ont ajouté la possibilité de cumuler ce remboursement avec celui d'une partie de l'abonnement de transports et des frais kilométriques en voiture. Les conducteurs participant à des covoiturages peuvent également bénéficier du forfait mobilités durables. Le Sénat autorise par ailleurs le gouvernement à prendre toute mesure afin d'adapter la législation pour une délégation de conduite à un système automatisé. Les sénateurs valident l'accès aux données des systèmes intégrés des véhicules connectés.

Les collectivités peuvent désormais mettre en place un régime d'autorisation préalable au lancement d'un service sans station d'attache. Les communes pourront délivrer ces autorisations pour une durée limitée. Par ailleurs elles peuvent également réclamer une redevance à l'opérateur pour chaque engin (vélo, trottinette, etc.) mis dans la rue.

Les sénateurs souhaitent aussi que les entreprises qui gèrent un parc de plus de 100 véhicules particuliers acquièrent 10 % de véhicules propres lors de son renouvellement, avant 2020. Idem pour les loueurs. Avant 2022, cette part passe à 20 %.

Enfin, des zones à circulation restreinte doivent obligatoirement être créées avant le 31 décembre 2020 lorsque les normes de qualité de l'air ne sont pas respectées de manière régulière.

Source : . JOURNALAUTO.COM (3/4/19)

Par Alexandra Frutos

DEUX REPRENEURS POTENTIELS POUR LA REPRISE DE STEVA LIMOUSIN

Deux repreneurs potentiels se sont signalés, dont l'ancien patron des Fonderie du Poitou Fonte

(Vienne), actuellement en redressement judiciaire, pour la reprise de Steva Limousin, **emboutisseur** et sous-traitant automobile de Haute-Vienne, a indiqué le 3 avril une source syndicale. L'identité de ces deux repreneurs potentiels de l'usine de Bessines-sur-Gartempe (110 salariés), placée en redressement judiciaire il y a près d'un an, a été présentée mercredi au tribunal de commerce de Lyon.

D'après Bruno Grimaux, secrétaire du comité d'entreprise et délégué FO de Steva, l'un des deux candidats est la société F2J Reman Chaumont », qui fabrique des moteurs et des turbines. L'autre repreneur potentiel pour Steva est la société MDI Technologie, basée à Rouen et spécialisée dans l'ingénierie, mais son projet ne serait « pas très sérieux » selon M. Grimaux.

Le prochain rendez-vous pour Steva a été fixé au 24 avril, date à laquelle les repreneurs potentiels devront présenter leurs « garanties financières et industrielles » au tribunal de commerce de Lyon, qui a fixé au 5 juillet le délai pour une reprise.

Source : AFP

Par Alexandra Frutos

ALLEMAGNE

LE MARCHÉ AUTOMOBILE ALLEMAND A PROGRESSÉ DE 1,2 %

Dans un **communiqué**, le KBA (office fédéral des transports) a annoncé que les ventes de véhicules neufs en **Allemagne** ont progressé de 1,2 % au mois de mars, à 415 407 unités, dont 345 523 voitures particulières (- 0,5 %). Au premier trimestre, les ventes de véhicules ont augmenté de 2,3 %, à 1 034 866 unités, dont 8801 092 voitures particulières (+ 0,2 %).

De plus, les ventes de véhicules d'occasion ont reculé de 1,5 % en mars, à 722 966 véhicules, dont 623 749 voitures particulières (- 2,7 %). Sur 3 mois, le marché de l'occasion a augmenté de 0,7 %, à 2 018 013 véhicules, dont 1 782 610 voitures particulières (+ 0,1 %).

En mars, les ventes de voitures à essence ont reculé de 6,4 %, représentant néanmoins toujours une part de marché de 60,2 %. Les immatriculations de voitures diesel ont de leur côté augmenté de 2,7 %, pour atteindre une part de marché de 32,4 %.

6 616 voitures électriques neuves ont été immatriculées le mois dernier (+ 74,5 %), soit une part de marché 1,9 %. Les ventes de modèles hybrides ont pour leur part progressé de 63,1 %, à 17 737 unités, soit une pénétration de 5,1 % (dont 3 061 hybrides rechargeables, soit une part de marché de 0,9 %).

Les émissions moyennes des voitures neuves vendues en Allemagne au mois de mars se sont établies à 156,7 g de CO2/km, en hausse en raison du nouveau mode de calcul lié au WLTP.

Sur les 3 premiers mois de l'année, les constructeurs allemands ont enregistré des résultats variés, avec des hausses des 7,7 % pour **Audi** et de 14,8 % pour **Smart**, mais des baisses de 3,4 % pour **BMW**, de 0,2 % pour **Mercedes** de 2,3 % pour **Opel**, de 34,3 % pour **Porsche** et de 2,0 % pour **Volkswagen**.

Avec une hausse de 11,0 %, **Dacia** a été parmi les importateurs qui a le plus progressé, derrière **Volvo Cars** (+ 35,9 %) et **Tesla** (+ 440 %).

Source : COMMUNIQUE KBA (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND PRÉVOIT D'HOMOLOGUER LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Le gouvernement allemand prévoit d'immatriculer les trottinettes électriques. La proposition de loi, déposée par le **Bundeskabinett** (Conseil de Ministres) doit encore être approuvée par le **Bundesrat** (Conseil fédéral).

Selon le Ministre allemand des Transports, Andreas Scheuer, les trottinettes électriques pourraient être homologuées pour la circulation en **Allemagne** dans le courant du printemps.

Les trottinettes électriques sont déjà autorisées dans plusieurs pays européennes et permettent une mobilité urbaine à zéro émission.

En Allemagne, avant que les trottinettes électriques ne soient homologuées, un débat est en cours pour déterminer sur quelles voies de circulation elles seront autorisées (sur route, sur piste cyclable).

La police allemande est peu encline à voir les trottinettes électriques homologuées et craint une augmentation des incivilités. Des conflits entre piétons et utilisateurs de trottinettes seraient à prévoir.

Source : AUTOMOBILWOCHE (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

LES AIDES D'ETAT ACCORDÉES À BMW POUR SON USINE DE LEIPZIG SERAIENT EN PARTIE ILLÉGALES

Les aides d'Etat accordées à **BMW** pour son usine de Leipzig seraient en partie illégales. Le constructeur aurait en effet touché des sommes trop élevées, selon la **Cour Européenne de Justice**.

En effet, BMW aurait apparemment touché davantage d'aides à l'investissement que ne l'autorisent les réglementations européennes.

En 2014, la Commission Européenne n'avait en effet approuvé qu'une partie des aides que le Land de Saxe prévoyait d'accorder à BMW pour la production de voitures électriques à Leipzig. Sur les 45 millions d'euros d'aides régionales, seuls 17 millions d'euros avaient obtenu le feu vert nécessaires.

BMW pourrait donc avoir à rembourser les 28 millions d'euros d'aides perçues en trop, selon la décision qui sera rendue par la Cour de Justice Européenne (attendue dans les mois à venir).

Source : AUTOMOBILWOCHE, SPIEGEL (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

PORSCHE ET SCHULER COOPÈRENT POUR CONSTRUIRE UN ATELIER DE CARROSSERIE

La marque **Porsche** et l'équipementier allemand **Schuler** coopèrent pour construire un atelier de carrosserie à Halle. Ils ont pour cela fondé une coentreprise baptisée Smart Press Shop. Celle-ci a investi plus de 100 millions d'euros dans le projet et a créé 100 nouveaux emplois.

La construction de cet atelier de carrosserie doit débuter au second semestre de cette année et devrait s'achever en 2021.

Le futur site se situera à seulement 30 km de l'usine de Porsche à Leipzig.

En parallèle, Porsche a débuter le cinquième agrandissement de son usine de Leipzig, qui accueillera la production de la cinquième génération du Macan (qui sera proposée en version électrique). Porsche a pour cela investi plus de 600 millions d'euros.

Source : AUTOMOBILWOCHE (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

VOLKSWAGEN DÉBUTE UN TEST DE VOITURES AUTONOMES EN CONDITIONS RÉELLES À HAMBOURG

Le constructeur **Volkswagen** débute un test de voitures autonomes (jusqu'au **Niveau 4**) en conditions réelles à Hambourg. Une flotte de 5 **Golf** électriques autonomes seront à l'essai dans le centre-ville.

Ces Golf seront dotées de 11 scanners laser, de 14 caméras, de **capteurs** ultrasons et de 7 systèmes radar. Elles circuleront sur une piste d'essai de 3 km de long dans le centre-ville d'Hambourg.

Le seul matériel informatique nécessaire pour ces voitures prendra la totalité de l'espace du coffre. Le système d'exploitation devra pouvoir traiter 5 Gigabyte de données par minute.

Volkswagen a fait savoir que le système de conduite autonome qu'il allait tester à Hambourg utiliserait "différentes approches" de l'intelligence artificielle, comme l'apprentissage profond, les réseaux neuronaux artificiels, et la reconnaissance de motifs.

Les Golf mises à l'essai pourront détecter et identifier des piétons, cyclistes, voitures, intersections, priorités, véhicules stationnés et changements de voies dans la circulation, et ce en l'espace de millisecondes.

Par ailleurs, Hambourg, qui accueillera le 28ème **Congrès mondial sur les systèmes de transport intelligents** en 2021, est actuellement en train de construire un circuit d'essai de 9 km de long pour tester des technologies de conduite autonome. Ce circuit devrait être opérationnel d'ici à 2020.

Pour faciliter la communication entre voitures et systèmes de gestion du trafic, les feux de signalisation situés sur la piste d'essai seront dotés de **technologies de communication V2I (véhicule à infrastructure) et I2V (infrastructure à véhicule)**.

Source : XINHUA NEWS (4/4/19), AUTOMOBILWOCHE (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

CHINE

VOLKSWAGEN PRÉSENTERA LE CONCEPT I.D. ROOMZZ AU SALON DE SHANGHAI

Volkswagen présentera son concept de véhicule de loisir 100 % électrique I.D. Roomzz au Salon de Shanghai

. Il s'agira d'un véhicule de loisir de grandes dimensions visant à concurrencer le Tesla Model X;

Le concept sera également la vitrine de plusieurs technologies de conduite autonome, avec des fonctionnalités de **Niveau 4**.

A l'intérieur, le concept affiche une configuration des sièges novatrice et un éclairage personnalisable.

Ce concept préfigure les futurs véhicules de loisir électriques de Volkswagen, avec un design épuré et "une expérience utilisation intuitive et naturelle", a précisé le responsable du design de la marque VW, Klaus Bischoff.

La version de série devrait probablement être un véhicule de loisir à trois rangées de sièges et 7 places, avec des dimensions similaires à celles du **Touareg**. Cette version de série serait attendue en **Chine** en 2021, aux **Etats-Unis** en 2022 et en **Europe** en 2024. Le modèle pourrait être assemblé dans l'usine de Volkswagen à Chattanooga (Tennessee). Il dériverait de la plateforme modulaire commune MEB (dédiée aux véhicules électriques).

L'I.D. Roomzz sera dévoilé le 16 avril, lors de la première journée presse du Salon de Shanghai.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

AUDI DÉVOILERA SON CONCEPT AI:ME À SHANGHAI

La marque **Audi** dévoilera son concept AI:ME au **Salon de Shanghai**. Il s'agira d'une vision de voiture urbaine autonome pour les mégapoles.

La marque aux anneaux a déjà partagé une **esquisse** de ce futur concept qui sera une vitrine pour les technologies d'intelligence artificielle d'Audi.

Audi n'a pour l'instant communiqué aucun détail supplémentaire sur ce futur concept. L'AI:ME est le deuxième concept autonome d'Audi, après l'**Aicon**, qui avait été exposé au **Salon de Francfort** de 2017.

Pour information, le Salon de Shanghai se déroulera du 18 au 25 avril, avec des journées presse les 16 et 17 avril.

Source : AUTOMOTIVE NEWS EUROPE (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

LES VENTES DE HONDA EN CHINE ONT PROGRESSÉ DE 25,8 % EN MARS

Honda a vendu un volume record de 122 744 véhicules en **Chine** au mois de mars, en hausse de 25,8 %. La coentreprise GAC Honda a enregistré une croissance de 9,4 %, à 64 510 unités, et Dongfeng Honda a fait un bond de 50,7 %, à 58 234 unités.

Sur les trois premiers mois de l'année, Honda a vendu 335 134 véhicules (+ 11,4 %), dont 180 810 unités écoulées par GAC Honda (+ 5,1 %) et 154 324 par Dongfeng Honda (+ 19,8 %).

Source : GASGOO (3/4/19)

Par Juliette Rodrigues

CORÉE DU SUD

BMW A RAPPELÉ PLUS DE 90 % DE SES VOITURES ÉQUIPÉES DE PIÈCES DÉFECTUEUSES EN CORÉE DU SUD

La filiale de **BMW** en **Corée du Sud** a annoncé aujourd'hui avoir rappelé 94 % de ses véhicules équipés de pièces défectueuses qui ont été à l'origine de dizaines d'incendies de moteur l'année dernière.

Jusqu'ici, BMW Korea a réparé les refroidisseurs et conduits de recyclage des gaz d'échappement défectueux de 102 468 véhicules, soit 96% des 106 000 modèles BMW concernés au total dans le cadre du premier rappel qui a débuté en août dernier, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

S'agissant du deuxième rappel qui a commencé en novembre dernier, le constructeur a réparé 59 987 véhicules, soit 91% des 65 000 véhicules BMW et MINI affectés, a-t-elle ajouté.

Selon la **KAIDA** (association coréenne des importateurs), le groupe allemand a vu ses ventes de BMW et Mini en Corée du Sud chuter de 51 % au premier trimestre, à 10.136 unités. Les ventes de la marque Rolls-Royce ont en revanche bondi de 68 %, à 37 unités.

Source : YONHAP (4/4/19)

Par Frédérique Payneau

ESPAGNE

LA JEUNE MARQUE CUPRA SE STRUCTURE ET SE RENFORCE

Après une belle année 2018, avec 14 400 ventes dans le monde, **Cupra** se structure et renforce ses effectifs. La jeune marque, qui aura bientôt son propre siège dans l'enceinte du site de Martorell en **Espagne**, compte désormais 70 personnes dans ses rangs, à peine plus d'un an après sa création officielle.

Luca de Meo, président de Cupra, souligne que les ventes de la marque ont plus que doublé au cours des deux premiers mois de 2019, à 3 600 unités (+ 101,4 %). La León Cupra apporte son écot tout comme le Cupra Ateca qui s'est taillé une belle place dans le mix de l'Ateca. Sur le premier marché de la marque, en Allemagne (6 000 unités en 2018), sa part atteint 30 %. En France, ce SUV sans véritable concurrence s'adjuge 10 % des ventes du modèle (+ 38 %). Une vraie performance que confirme Sébastien Guigues, directeur de Seat France, qui enregistre 100 commandes par mois alors que la filiale avait tablé sur 600 unités pour l'année. La tendance est quasiment la même avec la León Cupra.

La rentabilité de la marque Cupra est également à mettre en exergue : celle de l'un de ses modèles est trois fois supérieure à son équivalent chez Seat. Une bonne nouvelle pour les distributeurs Seat qui ont installé un corner Cupra dans leur showroom (210 en Europe).

Source : JOURNALAUTO.COM (2/4/19)

Par Juliette Rodrigues

ETATS-UNIS

TESLA A LIVRÉ MOINS DE VOITURES QUE PRÉVU AU PREMIER TRIMESTRE

Tesla a annoncé avoir livré 63 000 véhicules à ses clients dans le monde sur les trois premiers mois de l'année (dont 50 900 Model 3), soit 31 % de moins que sur le trimestre précédent et moins que les 76 000 unités attendues en moyenne par les analystes interrogés par FactSet.

Le nombre moins élevé que prévu de livraisons, combiné aux ajustements de prix effectués au cours du trimestre, va « affecter négativement le bénéfice net du premier trimestre », a averti le constructeur américain de véhicules électriques. Il a toutefois assuré qu'il avait terminé le trimestre « avec suffisamment de liquidités à disposition » et qu'il prévoyait toujours de livrer entre 360 000 et 400 000 véhicules sur l'ensemble de l'année.

Tesla a produit 77 100 voitures au premier trimestre, dont 62 950 Model 3. « Nous faisons tout notre possible pour livrer les voitures aussi rapidement que possible dans le monde », a affirmé le constructeur.

Source : AFP (4/4/19)

Par [Frédérique Payneau](#)

TESLA VA PRÉSENTER SES VOITURES AUTONOMES AUX INVESTISSEURS

Tesla va permettre aux investisseurs de voir de plus près ses voitures autonomes, dans le cadre d'une opération séduction destinée à améliorer la confiance en ces nouvelles technologies, a annoncé le constructeur américain de voitures électriques.

Le directeur général de Tesla, Elon Musk, participera à une présentation aux investisseurs le 19 avril au siège de la marque, dans la Silicon Valley, aux **Etats-Unis**.

A cette occasion, des tests de conduite seront organisés, a précisé le constructeur, qui a souligné qu'il réalisait « des progrès importants dans le développement de ses logiciels de conduite autonome ».

Source : AFP (3/4/19)

Par [Frédérique Payneau](#)

FORD, GENERAL MOTORS, TOYOTA ET SAE INTERNATIONAL S'ASSOCIENT DANS LES VÉHICULES AUTONOMES

Trois constructeurs et SAE International se sont associés pour identifier des principes de sécurité et faire avancer les essais, le développement et, à terme, le déploiement de véhicules autonomes de niveau 4 et de niveau 5.

Le **Automated Vehicle Safety Consortium**, dont la création a été annoncée hier à Washington, aux **Etats-Unis**, réunira Ford, General Motors, Toyota et SAE Industry Technology Consortia, une filiale de SAE International.

Alors que le nombre de démonstrations et de projets pilotes impliquant des véhicules autonomes de

niveaux 4 et 5 a augmenté, les partenaires veulent partager des expériences en matière d'essais et de développement afin de compiler les meilleures pratiques dans l'industrie. Le groupe publiera alors une liste de pratiques qui donnera à d'autres constructeurs, sociétés de technologies et municipalités un outil de référence.

Le consortium sera basé à Troy, près de Detroit dans l'Etat du Michigan, et dirigé par Edward Straub, qui a précédemment travaillé au Centre américain de la mobilité à Ypsilanti, dans le Michigan. M. Straub a prédit que d'autres constructeurs et sociétés de technologies rejoindraient le groupe.

Le consortium prévoit de publier des principes de sécurité pour les véhicules autonomes de niveaux 4 et 5 prochainement, les premières meilleures pratiques devant suivre dans un délai de trois à six mois, a précisé M. Straub.

Source : AUTOMOTIVE NEWS (3/4/19)

Par Frédérique Payneau

BYD A PRODUIT SON 300ÈME AUTOBUS DANS L'USINE DE LANCASTER

Le groupe chinois **BYD** a produit son trois-centième autobus électrique dans son usine de Lancaster (Californie). Ce trois-centième autobus était un K9S, l'un des 3 modèles d'autobus que BYD assemble dans son usine aux **Etats-Unis**.

"Nous sommes fiers d'avoir atteint ce jalon important que représente la production de 300 autobus aux Etats-Unis. Nous sommes investis dans notre missions visant à contribuer à un environnement plus propre en Amérique du Nord et dans le monde", a expliqué BYD.

A l'occasion de la célébration de cette importante étape en termes de volumes de production, BYD a également annoncé que son client **AVTA** (Antelope Valley Transit Authority) devrait avoir parcouru un million de miles avec ses autobus à zéro émissions d'ici au mois de mai.

AVTA a commandé 85 autobus électriques à BYD, dont 25 ont déjà été livrés.

En outre, le maire de Lancaster, R. Rex Parris s'est félicité non seulement de la production du trois-centième autobus électrique de BYD, mais aussi des centaines d'emplois créés grâce à cette production (et davantage d'embauches sont prévues à mesure que BYD étendra son offre de modèles électriques).

Depuis la livraison de son premier autobus électrique aux Etats-Unis en 2014, BYD a fourni des autobus à des clients dans 13 Etats américains, ainsi que dans 4 provinces canadiennes.

En outre, BYD a été le premier constructeur chinois à implanter un site d'assemblage aux Etats-Unis, l'usine de Lancaster ayant été ouverte en 2013. Depuis, BYD est devenu le premier constructeur d'autobus électriques en Amérique du Nord, avec plus de 750 employés.

Source : XINHUA NEWS (4/4/19)

Par Cindy Lavrut

INDE

VOLKSWAGEN FUSIONNE SES TROIS ENTITÉS EN INDE

Le **groupe Volkswagen** a annoncé qu'il allait fusionner ses trois entités en Inde, à savoir **Volkswagen India**, **Volkswagen Group Sales India** et **Skoda Auto India**, en une seule et même entité.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie "India 2.0" mise en place par le groupe Volkswagen. Elle était en outre prévisible, depuis que Gurpratap Singh Boparai, déjà directeur général de Skoda Auto India, **s'est également vu confier les rênes de Volkswagen India**.

Les marques du groupe Volkswagen présentes en Inde, à savoir Volkswagen, Skoda, Audi, Porsche et Lamborghini, conserveront leur identité propre et leur propre réseau de distributeurs. Toutefois, toutes les marques travailleront sous la direction de M. Singh Boparai et suivront une stratégie commune.

Source : AUTOMOBILWOCHE (3/4/19)

Par Cindy Lavrut

CITROËN VISE PRÈS DE 2 % DE PART DE MARCHÉ EN INDE D'ICI À 2025

A l'occasion d'une conférence de presse organisée le 3 avril à Chennai, la directrice générale de Citroën Linda Jackson a officialisé l'arrivée de la marque en **Inde**. Il s'agit d'une étape majeure dans la stratégie d'internationalisation de Citroën, qui inaugurera sur ce marché une gamme de nouveaux modèles à vocation internationale. Le premier d'entre eux sera lancé d'ici à fin 2021. La marque lancera par ailleurs en Inde le véhicule de loisir C5 Aircross dès 2020. Elle vise près de 2 % de part de marché en Inde d'ici à 2025.

La conférence s'est tenue en présence du président du Groupe PSA Carlos Tavares, ainsi que d'Emmanuel Delay, directeur de la région Inde-Pacifique du Groupe PSA et de Roland Bouchara, directeur des ventes et du marketing de Citroën Inde.

A partir de la fin d'année 2021, une gamme de nouveaux modèles développés et produits en Inde, dénommée programme « C Cubed », sera lancée sur ce marché, avant d'être produite aussi pour d'autres pays. « Nous aurons un nouveau véhicule lancé chaque année en Inde à partir de 2021 », a expliqué Mme Jackson.

M. Delay a précisé que le groupe prévoyait « une capacité de production d'environ 100 000 véhicules par an dans un premier temps ». « Nous verrons ensuite si nous avons besoin d'aller au-delà », a-t-il ajouté.

En 2018, le marché automobile indien a représenté 3,4 millions de voitures particulières neuves, et selon PSA, la croissance moyenne du marché dans les années à venir peut être estimée à 8 % par an en moyenne, soit un potentiel de plus de 6 millions de véhicules d'ici à 2025. Le taux d'équipement actuel est très bas, 40 voitures pour 1 000 habitants.

« Nous reconnaissons que nous sommes très, voire trop, dépendants de l'Europe », a déclaré M. Tavares, dont le groupe espère augmenter de 50 % ses ventes hors Europe d'ici à 2021.

La marque aux chevrons déploiera son positionnement « Inspired by You » en Inde en reprenant les recettes qui font son succès en Europe (5 années de croissance consécutives avec conquête de parts de marché) : une offre produit forte et différenciée, porteuse d'un design unique et d'un confort d'usage de référence, créateurs de valeur pour les clients, afin d'émerger dans un marché automobile déjà fortement concurrentiel ; une expérience client inédite dans l'univers automobile (réseau, approche marketing, services, digital, etc.) ; un positionnement prix au cœur du marché indien, grâce à une stratégie de haut niveau d'intégration locale (plus de 90 %) s'appuyant sur les deux accords de coentreprises entre le Groupe PSA et les sociétés du groupe CK Birla

(assemblage & distribution des voitures, et fabrication de groupes motopropulseurs).

Source : COMMUNIQUE DE PRESSE CITROEN, LARGUS (3/4/19)

Par Alexandra Frutos

ITALIE

JOHN ELKANN, PRÉSIDENT DE FCA, INDIQUE QUE LE GROUPE JOUERA UN RÔLE DÉCISIF DANS LA NOUVELLE ÈRE DE MUTATIONS QUI S'ANNONCE

John Elkann, président de **Fiat Chrysler Automobiles**, a indiqué aux actionnaires d'Exor, holding de la famille Agnelli, que le groupe jouerait un rôle décisif dans la nouvelle ère de mutations qui s'annonce pour l'industrie automobile. "Dans les vingt prochaines années, l'industrie automobile va profondément muter, et les Agnelli et Fiat Chrysler joueront un rôle actif et ambitieux dans cette nouvelle ère", a-t-il déclaré. Exor détient 29 % du capital et 42 % des droits de vote de Fiat Chrysler Automobiles.

Depuis quelques semaines, les rumeurs de coopération entre Fiat Chrysler et **PSA** sont de retour. Les deux groupes sont déjà partenaires dans les grands véhicules utilitaires. Il y a deux semaines, Robert Peugeot avait affirmé dans une interview aux Echos que la famille fondatrice de PSA soutiendrait une opération d'ampleur. "Avec Fiat Chrysler comme avec d'autres, les planètes pourraient être alignées", indiquait-il.

Depuis, des sources proches du dossier en France et en **Italie** ont fait savoir qu'un rapprochement entre les deux parties ne pourrait se faire que dans le cadre d'une manoeuvre amicale et d'un accord "gagnant-gagnant".

Source : LES ECHOS (3/4/19)

Par Juliette Rodrigues

LES PEUGEOT 208 ET E-LEGEND SERONT EXPOSÉES À LA MILAN DESIGN WEEK

Peugeot exposera cette année sa nouvelle 208 en versions thermique et électrique, son concept e-Legend, ainsi que plusieurs vélos de la gamme Peugeot Cycles (les modèles LU01, eLC01 et eF01) à la **Milan Design Week**, événement international consacré au monde du design qui se tiendra du 8 au 14 avril.

La marque au lion, via le Peugeot Design Lab, prépare par ailleurs pour Milan un show lumineux et sonore unique qui donnera vie à un lion monumental et à 40 de ses « petits frères » à l'échelle 1.

Source : AUTOPLUS.FR (3/4/19)

Par Alexandra Frutos

ABARTH FÊTE SES 70 ANS

Abarth a été fondé le 31 mars 1949 par le pilote automobile Guido Scagliarini et le jeune Carlo Abarth. Né en Autriche, en novembre 1908, Carlo est un passionné de motos. A l'âge de 20 ans, il devient le pilote officiel de l'écurie Motor Thun et enchaîne les victoires. Victime d'un accident, il

abandonne le deux-roues et se tourne vers la compétition de Side Car. En 1939, un nouvel accident met un terme définitif à sa carrière de compétiteur. C'est un nouveau début pour lui. En 1945, il devient citoyen italien, prend le prénom de Carlo et s'installe à Merano, au nord-est de l'Italie.

La 1ère voiture d'Abarth & Co est une 204 A, basée sur une Fiat 1100. A la fin des années 50, début des années 60, Abarth enchaîne les records. En 1971, racheté par Fiat, Abarth se lance en rallye. La Fiat 124 Abarth remporte le titre européen en 1972 et 1975 et la 131 Abarth devient championne du monde en 1977, 1978 et 1980.

A la mort de Carlo Abarth (24 octobre 1979), l'écurie de course est vendue et Abarth devient officiellement le département sport du groupe Fiat Auto (**Fiat, Lancia, Autobianchi**). La marque ressuscite en 2007 avec l'Abarth Grande Punto pour commencer puis l'Abarth 500 en 2008. Aujourd'hui, la Fiat 124 Spider profite également du savoir-faire du sorcier. Pour chaque modèle de la gamme modèle, il existe une version de course ou de rallye.

En clin d'œil aux 70 ans de la marque, tous les modèles produits en 2019 seront estampillés d'un logo spécifique. En Europe, en 2018, Abarth a immatriculé près de 23 500 véhicules en progression de 36,5 % comparé à 2017.

Le symbole fétiche d'Abarth est un scorpion, car c'est le signe du zodiaque de Carlo Abarth. L'emblème orne toutes les voitures de compétition de la marque.

Source : AUTO PLUS (3/4/19)

Par Juliette Rodrigues

JAPON

TOYOTA OFFRE GRATUITEMENT PRÈS DE 24 000 BREVETS POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

Toyota a annoncé dans un **communiqué** la mise à disposition gratuite de près de 24 000 technologies brevetées, afin de faciliter la croissance du parc de véhicules électrifiés, notamment les modèles hybrides. Le groupe dit vouloir ainsi "contribuer à promouvoir davantage l'utilisation généralisée des véhicules électrifiés et, ce faisant, aider les gouvernements, les constructeurs d'automobiles et la société dans son ensemble à atteindre les objectifs liés au changement climatique". Toyota a commercialisé sa première voiture hybride, la Prius, en 1997.

Concrètement, Toyota accorde aux autres constructeurs des licences sans redevance sur les brevets concernés et, parce que cela mobilise des ressources, "fournira un support technique payant à ceux développant et vendant des véhicules électrifiés lorsqu'ils utilisent les technologies de moteurs, batteries ou autres conçues par Toyota". "Compte tenu du nombre élevé de demandes d'informations que nous recevons sur nos systèmes d'électrification de véhicules, nous pensons que le moment est venu de coopérer", a expliqué Shigeki Terashi, vice-président exécutif de Toyota. "Si le nombre de véhicules électrifiés s'accélère de manière significative au cours des dix prochaines années, ils deviendront la norme et nous espérons jouer un rôle dans ce processus", a-t-il ajouté.

Les technologies de base dont l'usage est désormais libre de droits jusqu'à 2030 peuvent servir au développement de divers types de véhicules électrifiés, notamment les véhicules hybrides rechargeables (PHEV) et les véhicules électriques à pile à combustible (FCEV), a précisé Toyota.

Source : AUTOMOTIVE NEWS (3/4/19)

Par Juliette Rodrigues

RUSSIE

RENAULT, QUATRIÈME AU CLASSEMENT DES CONSTRUCTEURS EN TERMES DE VENTES EN RUSSIE

Avec 16 298 voitures vendues en **Russie** sur les deux premiers mois de l'année (- 15 %), Renault est quatrième au classement des constructeurs dans le pays en termes de ventes et sa part de marché s'établit à 7 %.

Sur le seul mois de février, ses ventes ont reculé de 25 %, à 8 499 unités. Le Duster reste son modèle le plus vendu sur le marché russe, avec 2 394 unités écoulées le mois dernier (- 35 %), suivi de la berline Logan (2 307, - 3 %) et du Kaptur (1 938, - 27 %).

Source : AUTOSTAT (3/4/19)

Par Juliette Rodrigues